



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le vendredi 18 septembre 2020, à 18H15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de DELLE sous la présidence de Madame LARCHER, Maire

Etaient présents :

Mme LARCHER, Maire, Mr ROY, Mme KHELIFI, Mr NATALE, Mme MARLIN, Mme PALMA-GERARD, Mr BOUR, Maires Adjoints
Mme EL MOUSSAFER, Mr ABDOUN SONTOT, Mr GARNIER, Mr HARGUEME, Mme BLIND, Mme DI GREGORIO, Mr POECKER, Mme BINETRUY, Mme GIROS, Mr OUASSIN, Mme QUEIROS, Mr HOLTZER, Mr MALAIZIER, Mr ROUSSE, Mme THOMAS, Mme MARCHET, Mme GUINET Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir : Mr RIDEY à Mme LARCHER, Mr LARBI à Mr NATALE, Mme COINTOT à Mr ROY, Mme MARAGET à Mme PALMA GERARD, Mr WALTER à Mme THOMAS

A été élu secrétaire de séance : Mr ABDOUN SONTOT

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 10 septembre 2020	Jeudi 24 septembre 2020	En exercice	29
		Présents	24
		Votants	29

2020/5/18

Rapport annuel sur le service public de l'assainissement non collectif

Rapporteur : Madame le Maire

Lors de sa séance du 25 juin 2020, le Conseil communautaire de la CCST a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif concernant l'année 2019.

Les élus sont appelés à prendre connaissance de ce rapport.

Ce rapport sera mis à disposition du public à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

DONNE ACTE de la communication du rapport annuel 2019 de la CCST sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif

La Maire soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et le Compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie conformément à la législation en vigueur. Sandrine LARCHER, Maire
--